

Conférence de presse

Jeudi 20 février 2020

Aéroport international de La Tontouta

Hélio Inno 1 à Nouméa-La Tontouta, vitrine de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|
| 1/ Pourquoi ce projet ? | 3 |
| 2/ Les chiffres clés du projet Hélio Inno 1 | 5 |
| 3/ Le planning prévisionnel | 5 |
| 4/ TOTAL Quadran et son agence Pacifique | 5 |
| 5/ La CCI-NC, gestionnaire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta | 6 |

Mardi 18 février 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la mise en exploitation de deux nouvelles centrales photovoltaïques, dont une à Païta, sur le domaine public aéroportuaire de La Tontouta : Hélio Inno 1.

Cette décision fait suite à l'appel à projets du gouvernement (dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements) portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité innovantes à partir de l'énergie solaire.

Ce projet porté par l'agence Pacifique de TOTAL Quadran, avec le soutien étroit de la CCI-NC, est une centrale photovoltaïque d'une puissance de 3 MWc. Une partie de la centrale inclut une ombrière de grande ampleur sur le parking public de l'aéroport, une autre partie se déploiera au sol à proximité.

Le projet, qui prévoit aussi l'implantation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques, sera une véritable vitrine pour afficher les ambitions de la Nouvelle-Calédonie en matière de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique.

La taille et les caractéristiques du projet, son lieu d'implantation et la synergie qu'il offre avec l'activité aéroportuaire font de Hélio Inno 1 une réalisation ambitieuse et unique.

1/ Pourquoi ce projet ?

Encouragées par le Schéma pour la transition énergétique de Nouvelle-Calédonie (STENC) adopté en 2016, qui porte l'objectif ambitieux d'une distribution publique de l'électricité à 100 % issue d'énergie renouvelable en 2030, la CCI et la société TOTAL Quadran ont initié le projet innovant de déployer des ombrières photovoltaïques sur le parking public de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta.

Une technologie maîtrisée par la société TOTAL Quadran, qui exploite à l'heure actuelle plus de 300 sites de production d'énergies renouvelables, totalisant près de 900 MW, dont 50 MW en Nouvelle-Calédonie.

L'ambition de la CCI-NC est d'être un moteur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, c'est pourquoi elle a soutenu depuis le début cette proposition, qui possède les atouts suivants :

➔ Un projet innovant

- Une mégastructure couvrant 517 places de stationnement qui n'existe pas à cette échelle en Nouvelle-Calédonie, ni dans la région Pacifique.

- La mise en œuvre pour la première fois sur le territoire d'une technologie spécifique répondant aux normes aéroportuaires, les panneaux photovoltaïques étant fabriqués avec un revêtement anti-reflets.
- Un projet qui permettra le développement de l'écomobilité à Tontouta, notamment dans le cadre du Plan de déplacement interentreprises de la plateforme aéroportuaire, « Tontouta'mouv », premier PDIE lancé en Nouvelle-Calédonie, en 2017.

➔ **Un plus grand confort offert au public**

- Un projet qui apportera un meilleur service aux passagers et à leurs accompagnants en offrant de l'ombre sur le parking public (91 % de la capacité totale des 570 places).
- Une contribution originale pour optimiser l'expérience passager et l'attractivité de l'aéroport.

➔ **Un projet écoresponsable à fort rayonnement**

- La plus grande centrale sur les parkings d'un aéroport dans la zone régionale Pacifique.
- À la porte d'entrée du territoire, une vitrine inédite du modèle d'approvisionnement énergétique choisi par le gouvernement pour atteindre les objectifs ambitieux de son schéma de transition énergétique.
- Un projet situé dans une zone à forte activité économique très consommatrice d'énergie qui permettra de donner une image moderne et durable.

Photomontage des ombrières photovoltaïques



2/ Les chiffres clés du projet Hélio Inno 1

Le projet photovoltaïque de l'aéroport a les caractéristiques suivantes :

- **Puissance installée** : 3 MWc
- **Production théorique annuelle** : 4 654 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 4 390 habitants de Nouvelle-Calédonie
- **Durée du contrat** de rachat d'électricité : 25 ans
- **Quantité de CO² économisée par an** : 5 030 tonnes
- **Nombre total de panneaux photovoltaïques** : 7 590
- **Surface totale du projet** : 2,5 hectares

L'implantation des panneaux solaires se fera sur **2 sites** de la concession aéroportuaire :

- En couverture sur ombrières du parking public sur une surface de près de 8 000 m²,
- Au sol, sur un terrain inoccupé de la concession et n'intéressant pas le Plan de composition générale de la plateforme pour 17 000 m².

3/ Le planning prévisionnel



4/ TOTAL Quadran et son agence Pacifique

Pionnier des énergies renouvelables en France, TOTAL Quadran développe, construit et exploite des moyens de production d'électricité d'origine renouvelable (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité et biogaz) avec un fort ancrage en France métropolitaine et en Outre-Mer. Aujourd'hui, TOTAL Quadran exploite plus de 300 sites de production d'énergies renouvelables totalisant près de 900 MW, qui permettent de produire 1 675 GWh d'électricité renouvelable par an. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million et demi de personnes et une économie de près de 560 000 tonnes d'émissions de CO₂ chaque année.

Présent depuis plus de 20 ans en Nouvelle-Calédonie, TOTAL Quadran est le premier producteur calédonien autonome d'électricité 100 % renouvelable. L'agence Pacifique gère aujourd'hui un parc de 7 centrales solaires qui représente un total de 50 MWc : Boulouparis 1 et 2, Popidéry, Bakia, Témala, Tamoia, Piin Patch. Près de 140 000 Calédoniens utilisent de l'énergie verte produite par TOTAL Quadran.

5/ La CCI-NC, gestionnaire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

Depuis 1968, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie est l'exploitant de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta. Elle est également gestionnaire de l'aéroport domestique de Nouméa-Magenta et de la gare maritime de Nouméa, et assiste la gestion de l'aéroport de Lifou-Wanaham.

En tant que gestionnaire de l'aéroport international de la Nouvelle-Calédonie, la CCI-NC a pour mission d'exploiter, entretenir, renouveler et développer l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires à son fonctionnement.

La Chambre entend mener à bien ces missions de façon durable et être un moteur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, véritable solution à des problématiques environnementales et économiques dans notre contexte insulaire.

Trois axes d'actions durables

- Accélérer sa propre transformation dans ce domaine et diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'aéroport.
- Devenir une vitrine de la transition énergétique, Tontouta étant un point d'entrée majeur sur le territoire.
- Privilégier les investissements qui créent de la valeur sur le long terme :
 - ✓ développements s'inscrivant dans le cadre des initiatives engagées par la Nouvelle-Calédonie au travers du Schéma pour la Transition Energétique (STENC),
 - ✓ maîtrise des dépenses d'électricité de l'aéroport,
 - ✓ efficacité énergétique du bâtiment,
 - ✓ diversification du mix énergétique,
 - ✓ contribution à la mobilité « propre » de demain,
 - ✓ amélioration du service aux usagers de l'aéroport et par voie de conséquence de la satisfaction client.

Ainsi, depuis 2016, la CCI-NC mène une politique écoresponsable ambitieuse afin de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement, et de faire de la plateforme une vitrine du développement durable via des projets innovants.

Trois engagements forts



- **Certification ACA niveau 2 :** l'aéroport de Nouméa-La Tontouta a décroché en janvier 2019 la certification « Airport Carbon Accreditation », seul programme reconnu à l'échelle mondiale pour la gestion des émissions carbone des aéroports. Le niveau 2 d'accréditation (reconduit en janvier 2020) vient valoriser les efforts consentis par la plateforme à travers notamment son plan de management carbone, ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, son plan d'action permettant d'atteindre ces objectifs. Soit une baisse effective des émissions de GES par passager de 18 % entre 2016 et 2019 (l'objectif était de 13 %).



- **PDIE Tontouta Mouv' :** la plateforme aéroportuaire a mis en œuvre en 2017 le premier Plan de déplacement interentreprises de Nouvelle-Calédonie. Il concerne les usagers professionnels de l'aéroport, soit 13 établissements et 800 salariés. L'objectif est de diminuer le recours à la voiture individuelle sur l'espace de la plateforme et dans les trajets domicile-travail, à travers : la mise à disposition de vélos électriques, la mise en place de navettes mutualisées, etc.
- **Optimisation de la gestion des déchets de l'aéroport :** le tri sélectif des déchets, mis en œuvre depuis 2018 auprès des usagers professionnels de la plateforme et depuis mars 2019 dans l'aérogare, a permis, en 2019, de détourner de l'enfouissement vers une filière de valorisation :
 - 610 kg de verre
 - 52 kg d'aluminium
 - 1,12 tonne de ferrailles
 - 21 tonnes de papier/carton.

Des projets d'avenir

Dans le cadre de sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la CCI-NC étudie de nouveaux projets dans le domaine, et notamment la construction d'une centrale photovoltaïque en vue d'autoconsommation et d'autonomie énergétique.

L'aéroport de Nouméa-La Tontouta réfléchit également à sa stratégie en vue d'atteindre la neutralité carbone pour les activités du gestionnaire d'aéroport, représentant le 4^e et ultime niveau de la certification ACA.